

BE-A0525_723576_807049_FRE

Inventaire des archives de la Commune de
Marchovelette. Dépôt 2021 (1824-1976)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	7
Consultation et utilisation.....	8
Conditions d'accès.....	8
Conditions de reproduction.....	8
Histoire du producteur et des archives.....	9
Producteur d'archives.....	9
Nom.....	9
Historique.....	9
Compétences et activités.....	10
Organisation.....	11
Archives.....	11
Historique.....	11
Acquisition.....	13
Contenu et structure.....	14
Contenu.....	14
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	14
Finances et fiscalité.....	15
Patrimoine.....	15
État civil.....	15
Population.....	16
Élections.....	16
Affaires militaires.....	17
Travaux publics.....	17
Enseignement.....	17
Bienfaisance ou assistance publique.....	18
Culte.....	18
Langues et écriture des documents.....	18
Sélections et éliminations.....	18
Accroissements / compléments.....	19
Mode de classement.....	19
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	21
I. Généralités.....	21
A. Conseil communal.....	21
1 - 3 Registres aux délibérations. 1879-1913, 1957-1976.....	21
B. Collège des bourgmestre et échevins.....	21
5 - 6 Registres aux délibérations. 1905-1972.....	21
C. Correspondance générale.....	21
D. Responsabilité, contentieux et actions en justice.....	21
II. Organisation et personnel.....	23
A. Territoire.....	23
B. Organisation et membres des organes politiques.....	23
C. Organisation des archives.....	23
D. Personnel des services.....	23
15 - 16 Dossiers individuels. 1945-1974.....	23
III. Patrimoine.....	24
IV. Finances et fiscalité.....	25
A. Comptabilité du secrétariat.....	25
1. Budgets et annexes.....	25

22 - 26 Budgets annuels et annexes. 1929, 1941-1977.....	25
2. Registres de comptabilité.....	25
3. Emprunts.....	25
4. Subventions des autorités supérieures.....	25
B. Comptabilité du receveur.....	26
1. Registres de comptabilité.....	26
31 - 54 Grands-livres des recettes et des dépenses. 1940, 1953-1957, 1959-1976.....	26
2. Comptes et pièces justificatives.....	27
56 - 71 Comptes annuels. 1825-1900, 1911-1976.....	27
72 - 108 Pièces justificatives aux comptes. 1921, 1930-1943, 1945-1950, 1952, 1956, 1960-1976.....	28
3. Registres de comptabilité des agents spéciaux de recettes.....	31
4. Entrée en fonction du receveur.....	31
110 - 111 Comptes de fin de gestion. 1962, 1976.....	31
C. Impositions et taxes.....	31
114 - 117 Rôles des taxes. 1961, 1968, 1970-1972, 1974-1975.....	31
D. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	32
121 - 124 Matrice cadastrale des propriétaires et des propriétés foncières bâties et non bâties. [1859].....	32
126 - 127 Tables alphabétiques des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale. 1879-1899, 1910-1920.....	32
V. État civil.....	33
VI. Population.....	34
A. Registres et mouvements de la population.....	34
133 - 388 Registres de la population. 1871-1985.....	34
137 - 393 Index des registres de la population. 1871-1920, 1930-1985.....	34
141 - 142 Registres des sorties. 1895, 1898, 1905-1911, 1921-1949.....	35
144 - 145 Registres des entrées et des sorties. 1950-1976.....	35
B. Recensements et autres états de la population.....	35
146 - 149 Bulletins de ménages. 1866, 1947, 1961, 1971.....	35
C. Cartes d'identité.....	36
152 - 154 Registres de délivrance des cartes d'identité. 1952-1976.....	36
D. Étrangers.....	36
156 - 157 Registres des étrangers. 1936-1939, 1945-1964.....	36
VII. Élections.....	38
A. Listes électorales et listes dérivées.....	38
163 - 166 Listes des jurés généraux et communaux. 1957, 1961, 1964, 1969.....	38
167 - 173 Listes des électeurs généraux, provinciaux et communaux. 1949-1952, 1966-1978.....	38
B. Révision des listes électorales.....	38
C. Dossiers des élections.....	39
VIII. Affaires militaires et guerres.....	40
A. Service militaire.....	40
179 - 180 Registres des militaires en congé limité et illimité. 1919-1924, 1939-1956.....	40
181 - 183 Registres d'inscription à la milice. 1920-1922.....	40
184 - 237 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1921, 1924-1936, 1938-1977.....	40
B. Guerres et conséquences.....	44
251 - 253 Dossiers relatifs aux dommages de guerre. 1946-1963.....	45
IX. Ordre et sécurité publics.....	46

258 - 259 Registres d'inscription des autorisations d'établir des colombiers. 1950-1967.....	46
261 - 273 Livrets de service du garde champêtre. 1956-1959, 1965-1966, 1969-1976.....	46
X. Santé publique.....	48
1. Lutte contre les maladies.....	48
277 - 278 Registres de vaccination. 1874-1976.....	48
2. Police sanitaire des animaux.....	48
3. Contrôle de la salubrité des habitations et logements.....	48
4. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	48
5. Traitement des immondices.....	48
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	50
A. Travaux aux bâtiments.....	50
1. Bâtiments affectés aux services administratifs et communaux.....	50
2. Bâtiments scolaires.....	50
3. Bâtiments du culte.....	50
290 - 291 Dossiers relatifs aux travaux effectués au presbytère. 1958-1962, 1975.....	50
292 - 293 Dossiers relatifs aux travaux de restauration effectués à l'église. 1968, 1973-1977.....	50
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	51
1. Voirie communale et vicinale.....	51
294 - 295 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration des chemins. 1946-1950, 1967-1975.....	51
296 - 298 Dossiers relatifs aux travaux effectués sur le chemin de grande communication n° 49. 1964-1968.....	51
300 - 302 Dossiers relatifs aux travaux de réfection extraordinaire des chemins. 1968-1970, 1972.....	51
2. Voirie nationale.....	51
C. Travaux et inspection des cours d'eau.....	52
D. Services d'utilité publique.....	52
1. Distribution d'eau.....	52
2. Distribution d'électricité.....	52
3. Éclairage public.....	52
4. Téléphone.....	52
5. Télédistribution.....	52
6. Transports en commun.....	53
E. Aménagement du territoire.....	53
XII. Enseignement.....	54
A. Cadre général.....	54
315 - 317 Rapports annuels sur la situation des écoles. 1904-1947.....	54
B. Organisation.....	54
C. Finances.....	54
D. Obligation scolaire.....	54
322 - 327 Registres matricules de fréquentation de l'école primaire pour garçons. 1926-1935, 1942-1968.....	54
XIII. Culture, sports et divertissements.....	56
XIV. Économie.....	57
XV. Affaires sociales.....	58
A. Prise en charge des chômeurs.....	58
B. Aide familiale, primes de naissance.....	58

C. Aide aux personnes âgées.....	58
D. Aide aux personnes handicapées.....	58
XVI. Tutelle sur le Bureau de bienfaisance et la Commission d'assistance publique.....	59
A. Bureau de bienfaisance.....	59
B. Commission d'assistance publique.....	59
1. Personnel.....	59
2. Finances.....	59
348 - 351 Budgets annuels. 1940-1977.....	59
352 - 356 Comptes annuels. 1932, 1934-1936, 1939-1975.....	59
357 - 358 Livres-journaux de caisse. 1942, 1955-1958.....	60
3. Exécution des tâches.....	60
XVII. Relations avec la paroisse Saint-Martin.....	61
A. Personnel.....	61
B. Patrimoine.....	61
C. Finances.....	61
367 - 375 Budgets annuels. 1890-1910, 1925-1977.....	61
376 - 381 Comptes annuels. 1927, 1929-1932, 1939-1976.....	62

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commune de Marchovelette. Dépôt 2021

Période:

1824 - 1977

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.854

Etendue:

- Numéros: 396.00
- Etendue inventoriée: 7.85 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:

Commune de Marchovelette, 1800 - 1976

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Marchovelette

HISTORIQUE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Marchovelette dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Émines, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Marchovelette devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Namur-1 ¹.

La commune fait partie du département de Sambre-et-Meuse (1795-1814) puis de la province de Namur ; des arrondissements administratif et judiciaire de Namur. Marchovelette relève par ailleurs du canton de milice de Namur-B à partir de 1817, puis de Saint-Servais-A dès 1903 et à nouveau de Namur en 1913 ².

La principale activité locale est l'agriculture dont différents édifices sont les témoins : la ferme Pierre Côme, le moulin du Trieu Martin, la cense de la Basse-Cour, la cense Marlaire et la cense de Marquelette. L'activité occupe ainsi, sur les 502 hectares de superficie cadastrale, 402 hectares en 1834 et 398 en 1959. Le nombre d'exploitations est passé de 85 en 1846 à 132 en 1929, puis à 115 en 1959 avec 96 personnes occupées. L'exploitation du sous-sol constitue la seconde activité puisque plusieurs mines de fer et carrières de pierre sont présentes sur le territoire de Marchovelette. En 1825, la mine de fer dite Marquelette occupe 179 hectares et emploie, en 1838, 22 ouvriers. Elle est abandonnée en 1896. Le début du XXe siècle est marqué par l'exploitation de deux carrières de pierre à ciel ouvert. En 1937, il ne reste plus qu'une carrière et une entreprise de débitage du bois occupe 33 ouvriers ³.

L'église Saint-Martin, reconstruite en 1767, renferme des fonts baptismaux du début du XVIIe siècle. En face se trouve un château du XIXe siècle en brique et pierre bleue. Près de l'église se trouve la chapelle des Sept douleurs datant de la fin du XVIIIe siècle. Enfin, place forte de la ceinture défensive de Namur, construit en 1892 par le général Brialmont, le fort de Marchovelette est le témoin des assauts allemands de 1914 et 1940. Les bombardements de 1914 ont raison du fort en trois jours ; 300 soldats belges y perdent la vie. L'Armée

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

2 Idem.

3 HASQUIN H., Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 2 : Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 945-946.

allemande occupa le fort jusqu'en 1916 et en améliore la structure défensive. Réarmé en 1930, il est à nouveau confronté aux canons allemands en 1940 auxquels il ne résiste pas. Un cimetière militaire a été aménagé à proximité et a été inauguré en 1923 ⁴.

Marchovelette compte 234 habitants en 1806, 273 en 1820, 483 en 1846, 670 en 1866, 617 en 1880, 628 en 1900, 545 après la Première Guerre mondiale, 479 après la Seconde Guerre mondiale et 433 en 1961 ⁵. À la veille de la fusion des communes, l'entité compte 503 habitants ⁶.

Le 1er janvier 1977, la commune de Marchovelette est fusionnée avec les communes de Bierwart, Cortil-Wodon, Forville, Franc-Waret, Hemptinne, Hingeon, Noville-les-Bois, Pontillas et Tillier pour former l'actuelle commune de Fernelmont.

La fusion forme une entité de 5.078 habitants pour 6.557 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " La réunion de ces communes semi-rurales en une seule entité disposant notamment d'un zoning artisanal, concentrera les forces agissantes locales, qui pourront ainsi œuvrer plus efficacement pour procurer à la population ces facilités d'existence qui enrayment l'exode des jeunes actifs " ⁷.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces

4 Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Province de Namur, Bruxelles, 2008, p. 149 ; DELOOZ R., L'entité de Fernelmont, s.l., 1987, p. 85-95.

5 VRIELINCK S., idem, vol. 3, p. 1726-1727.

6 HASQUIN H., idem.

7 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux ⁸".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et

8 Pasiomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'Archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune, sur les dossiers centraux des communes de Marchovelette et de Fernelmont constitués par les Archives de l'État et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds.

Un premier état du fonds est connu grâce à un court inventaire des papiers rédigé suite au décès de Charles Trussart, bourgmestre, en 1840⁹. La liste mentionne les publications administratives, les actes de l'état civil depuis 1807, un dossier relatif aux contributions, un dossier relatif aux conscrits et aux miliciens, un atlas et les volumes de la matrice cadastrale.

En 1964, Gaston Beterams, archiviste de l'État, déplore des lacunes dans les archives suite à des pertes en mai 1940. Une seconde visite est programmée en mars 1970 au cours de laquelle l'archiviste note la conservation en bon ordre et en bon état dans le local du secrétariat. Suite aux destructions de mai 1940, il ne reste que des archives depuis 1945 sauf pour l'état civil qui est complet depuis 1807 et les registres de la population présents depuis 1920¹⁰. En 1977, Cécile Douxchamps-Lefèvre note dans son rapport d'inspection que les archives des communes fusionnées ont été transférées en partie à Cortil-Wodon, et sont restées en partie dans les anciennes maisons communales. Les autorités communales font construire une maison communale à Noville-les-Bois où les archives seront regroupées. Elles envisagent également un transfert des archives historiques aux Archives de l'État où se trouvent déjà des archives de Franc-Warêt, Hanret, Tillier et Noville-les-Bois¹¹. Françoise Jacquet-Ladrier, archiviste de l'État, confirme ce transfert lors d'une visite d'inspection en 1991. Les archives sont alors classées selon le système de classification décimale¹². Emmanuel Bodart, archiviste de l'État, se rend à son tour à Fernelmont en 2011. Il remarque lors de sa visite une saturation des locaux de conservation des archives courantes et intermédiaires et la présence d'archives contaminées par les champignons dans la cave de la maison communale. Emmanuel Bodart note également que le classement des archives des anciennes communes toujours présentes à l'administration communale est inexistant¹³.

En vue de remédier à ces inconvénients, la commune a signé, en date du 16 novembre 2015, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration

9 ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, Dossiers centraux, dossier " Commune de Marchovelette ".

10 Idem.

11 ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, Dossiers centraux, dossier " Commune de Fernelmont ".

12 Idem.

13 Idem.

que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation du délégué de l'archiviste général du Royaume.

ACQUISITION

Les archives ont été déposées par la commune de Fernelmont. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Namur le 7 décembre 2021 sous le n° 2021/39.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Marchovelette entre 1824 et 1976. Quelques dossiers, commencés avant la fusion des communes, ont été continués par la nouvelle commune de Fernelmont. Il s'agit d'une liste des électeurs généraux, provinciaux et communaux (voir le n° 173), d'un registre-matricule de fréquentation de l'école gardienne (n° 330) et des registres de la population (n° 387-388 et 392-393).

Les documents antérieurs à la Seconde Guerre mondiale sont cependant peu nombreux. Il s'agit pour le XIXe siècle : d'un registre aux délibérations du Conseil communal couvrant la période 1879 à 1913 (n° 1), des comptes annuels depuis 1825 (n° 56-63), des dossiers relatifs au cadastre depuis 1824 (n° 118-126), des tables des anciens registres paroissiaux (n° 128), des registres de la population et des index de 1871 à 1900 (n° 133-134 et 137-138), d'un registre des sorties pour les années 1895 et 1898 (n° 141), de bulletins de ménage pour l'année 1866 (n° 146), d'un registre des vaccinations ouvert en 1879 (n° 277), d'un registre aux délibérations du Bureau de bienfaisance de 1845 à 1884 (n° 345), des budgets du Bureau de bienfaisance de 1887 à 1898 (n° 346) et de la Fabrique d'église de 1890 à 1899 (n° 367).

Pour la première moitié du XXe siècle, il s'agit d'un registre aux délibérations du Collège échevinal (n° 5), de pièces comptables communales (n° 65-67 et 72-81) dont un budget de 1929 (n° 22), d'une table alphabétique des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale (n° 127), de registres de la population jusqu'en 1920 (n° 135-136 et 139-140), de registres d'entrées et sorties (n° 142-143), de registres des militaires en congé limité et illimité (n° 179-180), de dossiers relatifs aux levées de milice (n° 181-209), de dossiers relatifs à l'enseignement (n° 315-318, 321-325 et 328), de comptes de la Commission d'assistance publique (n° 352), et de pièces comptables fabriennes (n° 368-372 et 376-378).

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre

l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès

intervenues sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc. Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire). La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles

et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie ¹⁴. L'absence de dépôt s'explique, d'une part, par l'utilité administrative pour les services communaux et, d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ¹⁵. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la

14 <http://geoportail.wallonie.be>.

15 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement.

Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ¹⁶.

Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

I. Généralités

II. Organisation et personnel

III. Patrimoine

IV. Finances et fiscalité

V. État civil

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

16 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1 1 - 3 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS. 1879-1913, 1957-1976.
12 mars 1879 - 30 décembre 1913. 1 volume
- 2 6 avril 1957 - 31 mars 1970. 1 volume
- 3 11 juin 1970 - 20 décembre 1976. 1 volume
- 4 Rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de
la commune. 1972-1975. 1 chemise

B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 5 5 - 6 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS. 1905-1972.
2 décembre 1905 - 12 décembre 1954. 1 volume
- 6 16 mars 1955 - 4 décembre 1972. 1 volume

C. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

- 7 Registre d'entrée des pièces administratives. 1954-1966. 1 volume
- 8 Registre de la correspondance sortante. 1963-1976. 1 volume
- 9 Correspondance adressée au Conseil communal. 1966-1974. 1 chemise

D. RESPONSABILITÉ, CONTENTIEUX ET ACTIONS EN JUSTICE

- 10 Dossier relatif à une action en justice opposant la commune à M. G.
suite à l'expropriation de sa parcelle cadastrée section C, n° 316m.
1969.

1 chemise

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. TERRITOIRE

- 11** Dossier relatif à la surveillance des signaux et repères cartographiques par l'Institut géographique militaire. 1956-1960, 1976. 1 chemise
- 12** Lettre et liste relatives à la dénomination des rues par le nom d'anciens combattants. 1972. 2 pièces

B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

- 13** Dossier relatif aux nominations, pensions et traitements des bourgmestres et des échevins. 1943-1974. 1 chemise

C. ORGANISATION DES ARCHIVES

- 14** Répertoire des archives. [2de moitié XXe siècle]. 1 cahier

D. PERSONNEL DES SERVICES

- 15** 15 - 16 DOSSIERS INDIVIDUELS. 1945-1974. Joseph Mailleux, receveur communal. 1945-1968. 1 chemise
- 16** Oscar Istace, cantonnier. 1954-1974. 1 chemise
- 17** Dossier relatif aux désignations, inspections, remplacements et mises à la pension d'enseignants. 1946-1976. 1 chemise
- 18** Dossier relatif aux distinctions honorifiques remises aux bourgmestres et aux échevins. 1959, 1969-1973. 1 chemise

III. PATRIMOINE

- 19 Dossier relatif aux aliénations de biens. 1951-1967. 1 chemise
- 20 Devis relatif à l'assurance incendie des bâtiments communaux.
1960-1972. 1 chemise
- 21 Registre des biens immobiliers, mobiliers, loyers et fermages.
1961-1968. 1 volume

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

1. BUDGETS ET ANNEXES

22	22 - 26 BUDGETS ANNUELS ET ANNEXES. 1929, 1941-1977. 1929.	1 cahier
23	1941-1949.	1 chemise
24	1950-1959.	1 liasse
25	1960-1969.	1 liasse
26	1970-1977.	1 liasse
27	2. REGISTRES DE COMPTABILITÉ Grand-livre des dépenses. 1950-1951.	1 volume
28	3. EMPRUNTS Dossier relatif aux emprunts. 1942-1969.	1 liasse
29	Registre des emprunts. 1946-1976.	1 cahier
30	4. SUBVENTIONS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES Dossier relatif à la superficie de la voirie pour le Fonds des communes. 1949-1976.	1 chemise

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

31 - 54 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DES DÉPENSES. 1940, 1953-1957, 1959-1976.

31	1940.	1 cahier
32	1953.	1 cahier
33	1954.	1 cahier
34	1955.	1 volume
35	1956.	1 cahier
36	1957.	2 volumes
37	1959.	1 cahier
38	1960.	1 chemise
39	1961.	1 cahier
40	1962.	1 cahier
41	1963.	1 cahier
42	1964.	1 cahier
43	1965.	1 cahier
44	1966.	1 cahier

45	1967.	1 cahier
46	1968.	1 cahier
47	1969.	1 cahier
48	1970.	1 cahier
49	1971.	1 chemise
50	1972.	1 cahier
51	1973.	1 cahier
52	1974.	1 cahier
53	1975.	1 cahier
54	1976.	1 cahier
55	Grand-livre de trésorerie. 1963-1970.	1 chemise

2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

56	<i>56 - 71 COMPTES ANNUELS. 1825-1900, 1911-1976.</i> 1825-1829.	1 chemise
57	1830-1839.	1 chemise
58	1840-1841, 1843-1848.	1 chemise
59	1850-1854, 1856-1859.	

		1 chemise
60	1860, 1863-1864, 1866-1869.	1 chemise
61	1870, 1872-1878.	1 chemise
62	1880, 1883-1889.	1 chemise
63	1890-1895, 1897-1899.	1 chemise
64	1900.	1 pièce
65	1911, 1913-1919.	1 chemise
66	1920-1929.	1 chemise
67	1930-1939.	1 chemise
68	1940-1942, 1945, 1948-1949.	1 chemise
69	1950-1959.	1 chemise
70	1960-1969.	1 chemise
71	1970-1976.	1 chemise
382	<i>72 - 108 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1921, 1930-1943, 1945-1950, 1952, 1956, 1960-1976.</i> 1921.	1 chemise
72	1930.	1 chemise
73	1931.	

		1 chemise
74	1932.	1 chemise
75	1933.	1 chemise
76	1934.	1 chemise
77	1935.	1 chemise
78	1936.	1 chemise
79	1937.	1 chemise
80	1938.	1 chemise
81	1939.	1 chemise
82	1940.	1 chemise
83	1941.	1 chemise
84	1942.	1 chemise
85	1943.	1 chemise
86	1945.	1 chemise
87	1946.	1 chemise
88	1947.	1 liasse
89	1948.	1 chemise

90	1949.	1 liasse
91	1950.	1 liasse
92	1952.	1 chemise
93	1956.	1 chemise
94	1960.	1 chemise
95	1961.	1 chemise
96	1962.	1 liasse
97	1963.	1 chemise
98	1964.	1 chemise
99	1965.	1 chemise
100	1966.	1 chemise
101	1967.	1 chemise
102	1968.	1 liasse
103	1969.	1 chemise
104	1970.	1 chemise
105	1971.	1 chemise

106	1972.	1 chemise
107	1974.	1 liasse
108	1976.	1 liasse
	3. REGISTRES DE COMPTABILITÉ DES AGENTS SPÉCIAUX DE RECETTES	
109	Livre spécial des recettes et des dépenses tenu par l'agent chargé d'effectuer les paiements. 1940-1942.	1 cahier
	4. ENTRÉE EN FONCTION DU RECEVEUR	
110	110 - 111 COMPTES DE FIN DE GESTION. 1962, 1976. Rendu par Joseph Mailleux. 1962.	1 cahier
111	Rendu par Robert Haquenne à Paul Deheneffe. 1976.	1 chemise
	C. IMPOSITIONS ET TAXES	
112	Dossier relatif aux taxes. 1945-1976.	1 liasse
113	Livre-journal auxiliaire des impositions et taxes. 1946-1976.	1 volume
114	114 - 117 RÔLES DES TAXES. 1961, 1968, 1970-1972, 1974-1975. Personnel occupé et force motrice. 1961, 1974-1975.	1 chemise
115	Force motrice. 1968, 1970-1972.	1 chemise
116	Personnel occupé. 1970-1972.	1 chemise
117	Enlèvement des immondices. 1971-1972, 1974-1975.	1 chemise

-
- 118** *D. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE*
Matrice de rôle pour la contribution foncière. 1824-1825. 1 cahier
- 119** Relevé des totaux des articles de la matrice cadastrale, avec indication des changements qui surviennent annuellement dans ces totaux. 1834-1843. 1 cahier
- 120** Table indiquant les numéros des parcelles du plan primitif et leur renvoi aux articles de la matrice cadastrale. 1847. 1 cahier
- 121** 121 - 124 MATRICE CADASTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES BÂTIES ET NON BÂTIES. [1859].
Volume 1. 1 volume
- 122** Volume 2. 1 volume
- 123** Volume 3. 1 volume
- 124** Volume 4. 1 volume
- 125** États des parcelles à expertiser. 1865-1877. 1 chemise
- 126** 126 - 127 TABLES ALPHABÉTIQUES DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS À LA MATRICE CADASTRALE. 1879-1899, 1910-1920.
1879-1899. 1 cahier
- 127** 1910-1920. 1 cahier

-
- 128** V. ÉTAT CIVIL
Tables des anciens registres paroissiaux des naissances, mariages
et décès de 1600 à 1796. 1881.
1 volume
- 129** Dossier relatif aux permis d'inhumation et de transport de corps.
1946-1974.
1 chemise
- 130** Acte et procès-verbal de transcription d'acte relatifs à la
naturalisation de R. D. 1952.
2 pièces
- 131** Lettres relatives au changement de nationalité d'A. F. 1964.
2 pièces
- 132** Dossier relatif aux concessions de sépultures. 1968-1973.
1 chemise

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

133	133 - 388 REGISTRES DE LA POPULATION. 1871-1985. 1871-1890.	8 volumes
134	1891-1900.	8 volumes
135	1901-1910.	8 volumes
136	1911-1920.	8 volumes
383	1921-1930.	8 volumes
384	1931-1947.	8 volumes
385	1948-1960.	8 volumes
386	1961-1970.	8 volumes
387	1971-1980.	8 volumes
388	1981-1985.	8 volumes
137	137 - 393 INDEX DES REGISTRES DE LA POPULATION. 1871-1920, 1930-1985. 1871-1890.	1 cahier
138	1891-1900.	1 cahier
139	1901-1910.	1 volume

140	1911-1920.	1 cahier
389	1931-1947.	1 cahier
390	1948-1960.	1 cahier
391	1961-1970.	1 cahier
392	1971-1980.	1 cahier
393	1981-1985.	1 cahier
141	141 - 142 REGISTRES DES SORTIES. 1895, 1898, 1905-1911, 1921-1949. 1895, 1898, 1905-1911.	1 volume
142	1921-1949.	1 volume
143	Registre des entrées. 1921-1949.	1 volume
144	144 - 145 REGISTRES DES ENTRÉES ET DES SORTIES. 1950-1976. 1950-1962.	1 cahier
145	1963-1976.	1 volume
<i>B. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION</i>		
146	146 - 149 BULLETINS DE MÉNAGES. 1866, 1947, 1961, 1971. 1866.	1 chemise
147	1947.	1 chemise

148	1961.	1 chemise
149	1971.	1 chemise
150	Dossier relatif aux recensements des mouvements de la population. 1950-1975.	1 chemise
151	Registre des naissances survenues dans une autre commune. 1955-1976.	1 cahier

C. CARTES D'IDENTITÉ

152	152 - 154 REGISTRES DE DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ. 1952-1976. 1952-1958.	1 cahier
153	1958-1973.	1 cahier
154	1973-1976.	1 cahier
155	Registre de délivrance des cartes d'identité aux enfants de moins de 12 ans. 1958-1968.	1 cahier

D. ÉTRANGERS

156	156 - 157 REGISTRES DES ÉTRANGERS. 1936-1939, 1945-1964. 1936-1939.	1 volume
157	1945-1964.	1 volume
158	Dossier relatif aux bulletins d'étrangers. 1945-1956.	1 chemise
159	Dossier relatif aux travailleurs étrangers. 1948, 1956-1958.	1 chemise

160	Dossier relatif aux départs d'étrangers. 1956, 1958.	1 chemise
161	Dossier relatif aux arrivées d'étrangers. 1958-1959.	1 chemise
162	Registre de contrôle des cartes d'identité pour étrangers. 1972-1976.	1 cahier

VII. ÉLECTIONS

A. LISTES ÉLECTORALES ET LISTES DÉRIVÉES

163	163 - 166 LISTES DES JURÉS GÉNÉRAUX ET COMMUNAUX. 1957, 1961, 1964, 1969. 1957.	1 pièce
164	1961.	1 pièce
165	1964.	2 pièces
166	1969.	1 pièce
167	167 - 173 LISTES DES ÉLECTEURS GÉNÉRAUX, PROVINCIAUX ET COMMUNAUX. 1949-1952, 1966-1978. 1949-1952.	1 cahier
168	1966-1968.	1 cahier
169	1969-1971.	1 cahier
170	1970-1972.	1 cahier
171	1972-1974.	1 cahier
172	1974-1976.	1 cahier
173	1976-1978.	1 cahier
174	<i>B. RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES</i> Dossier relatif à la révision des listes pour les élections du Conseil de prud'hommes du 10 décembre 1950. 1950.	1 chemise

C. DOSSIERS DES ÉLECTIONS

- 175** Arrêté de la Députation permanente relatif à la validation des élections communales du 12 octobre 1952. 28 novembre 1952.
1 pièce
- 176** Procès-verbal de l'élection et arrêté de la Députation permanente relatifs à la validation des élections communales du 25 septembre 1958. 1958.
2 pièces
- 177** Dossier relatif aux élections communales du 11 octobre 1964. 1964.
1 chemise
- 178** Résultats du dépouillement des élections communales du 11 octobre 1970. 1970.
1 pièce

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

179	179 - 180 REGISTRES DES MILITAIRES EN CONGÉ LIMITÉ ET ILLIMITÉ. 1919-1924, 1939-1956. 1919-1924.	1 cahier
180	1939-1956.	1 volume
181	181 - 183 REGISTRES D'INSCRIPTION À LA MILICE. 1920-1922. 1920.	1 cahier
182	1921.	1 cahier
183	1922.	1 cahier
184	184 - 237 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1921, 1924-1936, 1938-1977. 1921.	1 chemise
185	1924.	1 chemise
186	1925.	1 chemise
187	1926.	1 chemise
188	1927.	1 chemise
189	1928.	1 chemise
190	1929.	1 chemise

191	1930.	1 chemise
192	1931.	1 chemise
193	1932.	1 chemise
194	1933.	1 chemise
195	1934.	1 chemise
196	1935.	1 chemise
197	1936.	1 chemise
198	1938.	1 chemise
199	1939.	1 chemise
200	1940.	1 chemise
201	1941.	1 chemise
202	1942.	1 chemise
203	1943.	1 chemise
204	1944.	1 chemise
205	1945.	1 chemise
206	1946.	1 chemise
207	1947.	

		1 chemise
208	1948.	1 chemise
209	1949.	1 chemise
210	1950.	1 chemise
211	1951.	1 chemise
212	1952.	1 chemise
213	1953.	1 chemise
214	1954.	1 chemise
215	1955.	1 chemise
216	1956.	1 chemise
217	1957.	1 chemise
218	1958.	1 chemise
219	1959.	1 chemise
220	1960.	1 chemise
221	1961.	1 chemise
222	1962.	1 chemise
223	1963.	1 chemise

224	1964.	1 chemise
225	1965.	1 chemise
226	1966.	1 chemise
227	1967.	1 chemise
228	1968.	1 chemise
229	1969.	1 chemise
230	1970.	1 chemise
231	1971.	1 chemise
232	1972.	1 chemise
233	1973.	1 chemise
234	1974.	1 chemise
235	1975.	1 chemise
236	1976.	1 chemise
237	1977.	1 chemise
238	Livre de recettes et dépenses relatif aux avances sur traitement aux ayants droit des militaires de rang subalterne non de carrière admis au régime de traitement. 1942-1945.	1 cahier

B. GUERRES ET CONSÉQUENCES

- 239 Registre d'inscription des habitants ayant participé à la fourniture de prestations requises par l'autorité militaire. 1939-1963.
1 cahier
- 240 Dossier relatif aux travaux de comblement des tranchées, listes du personnel occupé et états des salaires par quinzaine. 1940-1941.
1 chemise
- 241 Dossier relatif à la taxe professionnelle et contribution nationale de crise. 1940-1941.
1 chemise
- 242 Dossier relatif aux effectifs réquisitionnés par l'Armée allemande pour la garde du fort. 1940-1943.
1 chemise
- 243 Dossier relatif aux constats de dommages de guerre et réquisitions de terrains par les armées. 1940-1946.
1 chemise
- 244 Dossier relatif aux allocations militaires. 1941-1948.
1 chemise
- 245 Dossier relatif aux réquisitions de chevaux par l'autorité allemande. 1942-1945.
1 chemise
- 246 Dossier relatif aux dépenses anormales occasionnées par la guerre. 1942-1947.
1 chemise
- 247 Dossier relatif au recensement des véhicules à moteur. 1945-1946.
1 chemise
- 248 Dossier relatif aux inventaires pour le ravitaillement et le rationnement. 1945-1948.
1 chemise
- 249 Registre de comptabilité de la délivrance des cartes de ravitaillements. 1946.
1 cahier
- 250 Registre de comptabilité de la délivrance de timbres supplémentaires. 1946-1947.
1 volume

-
- 251 - 253 DOSSIERS RELATIFS AUX DOMMAGES DE GUERRE. 1946-1963.
- 251 École des garçons et travaux de réparation. 1946-1948. 1 chemise
- 252 Maison communale et école des filles et projet de reconstruction. 1946-1957. 1 chemise
- 253 Voiries. 1949-1963. 1 chemise
- 254 Dossier relatif aux prisonniers, déportés et réfractaires. 1950-1954. 1 chemise
- 255 Dossier relatif à l'aide militaire aux agriculteurs. 1965-1966. 1 chemise
- 256 Dossier relatif à l'organisation de commémorations. 1969-1976. 1 chemise

257	IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS Dossier relatif à l'autorisation de détenir des pigeons voyageurs. 1948-1957.	1 chemise
258	<i>258 - 259 REGISTRES D'INSCRIPTION DES AUTORISATIONS D'ÉTABLIR DES COLOMBIERS. 1950-1967.</i> 1950-1967.	1 volume
259	1957-1960.	1 volume
260	Dossier relatif aux autorisations de commerces ambulants. 1950, 1974-1976.	1 chemise
261	<i>261 - 273 LIVRETS DE SERVICE DU GARDE CHAMPÊTRE. 1956- 1959, 1965-1966, 1969-1976.</i> 1956.	1 volume
262	1957.	1 volume
263	1958.	1 volume
264	1959.	1 volume
265	1965.	1 volume
266	1966.	1 volume
267	1969-1970.	1 volume
268	1970-1971.	1 volume
269	1971-1972.	1 volume

270	1972-1973.	1 volume
271	1973-1974.	1 volume
272	1974-1975.	1 volume
273	1976.	1 volume
274	Dossier relatif à la vérification des poids, mesures et instruments de pesage et listes de détenteurs d'instruments. 1948, 1974-1976.	1 chemise
275	Dossier relatif aux interventions du corps de pompiers de Namur dans la commune. 1962-1976.	1 chemise
276	Dossier relatif aux demandes d'autorisation d'organisation de courses cyclistes junior. 1974-1976.	1 chemise

X. SANTÉ PUBLIQUE

1. LUTTE CONTRE LES MALADIES

- 277 - 278 REGISTRES DE VACCINATION. 1874-1976.
277 Vaccination antivariolique. 1874-1966. 1 volume
- 278 Vaccination antipoliomyélitique et antivariolique. 1967-1976. 1 cahier
- 279 Dossier relatif aux déclarations de cas de scarlatine et de diphtérie au sein de la commune. 1945, 1955. 1 chemise
- 280 Dossier relatif à la vaccination obligatoire. 1952-1954. 1 chemise
- ### 2. POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX
- 281 Dossier relatif à la nomination d'un expert des viandes. 1945. 1 chemise
- 282 Listes de taureaux. 1949-1961. 1 chemise
- 283 Dossier relatif à la vaccination contre la fièvre aphteuse. 1958-1959. 1 chemise
- ### 3. CONTRÔLE DE LA SALUBRITÉ DES HABITATIONS ET LOGEMENTS
- 284 Lettres relatives à la demande de démolition d'une habitation cadastrée section C, n° 271f2, 271h2 et 271g2 pour cause de ruines. 1957. 2 pièces
- ### 4. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES
- 285 Dossier relatif aux autorisations d'installation d'établissements dangereux. 1950, 1957, 1960-1975, 1977, 1989. 1 chemise
- ### 5. TRAITEMENT DES IMMONDICES
- 286 Dossier relatif à la collecte et au traitement des immondices. 1964-

1973.

1 chemise

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS

1. BÂTIMENTS AFFECTÉS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET
COMMUNAUX

287 Dossier relatif aux travaux de peinture de la maison communale et
des bâtiments scolaires. 1972-1973. 1 chemise

2. BÂTIMENTS SCOLAIRES

288 Dossier relatif à l'installation d'un baraquement faisant office
d'école. 1946-1947. 1 chemise

289 Dossier relatif aux travaux de restauration de la toiture de la
maison de l'instituteur. 1952-1953. 1 chemise

3. BÂTIMENTS DU CULTE

290 - 291 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX EFFECTUÉS AU
PRESBYTÈRE. 1958-1962, 1975.

290 Restauration. 1958-1962. 1 chemise

291 Réfection et travaux sur la maison attenante. 1975. 1 chemise

292 - 293 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE RESTAURATION
EFFECTUÉS À L'ÉGLISE. 1968, 1973-1977.

292 Chauffage. 1968. 1 chemise

293 Clocher. 1973-1977. 1 chemise

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

1. VOIRIE COMMUNALE ET VICINALE

294 - 295 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CHEMINS. 1946-1950, 1967-1975.

294 Chemins de grande communication n° 24 et 50. 1946-1950. 1 chemise

295 Chemin de grande communication n° 24. 1967-1975. 1 chemise

296 - 298 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 49. 1964-1968.

296 Réfection extraordinaire des chemins n° 49 et 50. 1964-1965. 1 chemise

297 Amélioration. 1966. 1 chemise

298 Emprises nécessaires aux travaux d'élargissement. 1968. 1 chemise

299 Dossier relatif au déplacement partiel du chemin n° 13. 1966. 1 chemise

300 - 302 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉFECTION EXTRAORDINAIRE DES CHEMINS. 1968-1970, 1972.

300 Chemins n° 6, 9 et 19. 1968. 1 chemise

301 Chemin de grande communication n° 19. 1969, 1972. 1 chemise

302 Chemin n° 8 et une partie du chemin n° 9. 1970. 1 chemise

303 Dossier relatif aux travaux d'aménagement d'un tronçon du chemin de grande communication n° 50. 1976. 1 chemise

2. VOIRIE NATIONALE

304 Dossier relatif aux travaux de construction de l'autoroute de

Wallonie, section Marchovelette - Hingeon. 1965-1970.

1 chemise

C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU

305 Dossier relatif à la détermination des points d'origine des cours d'eau. 1969.

1 chemise

D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. DISTRIBUTION D'EAU

306 Dossier relatif à l'affiliation de la commune à la Société nationale des distributions d'eau (SNDE). 1946-1976.

1 chemise

307 Dossier relatif au raccordement du lotissement Hastir-Fissette, situé rue du Calvaire. 1972-1976.

1 chemise

2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

394 Cahier des charges pour la concession d'une distribution d'électricité. 31 décembre 1927.

1 pièce

395 Dossier relatif aux travaux d'extension du réseau. 1964-1972.

1 chemise

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC

308 Dossier relatif à l'installation du réseau. 1961-1963.

1 chemise

309 Dossier relatif à l'entretien du réseau. 1973.

1 chemise

4. TÉLÉPHONE

310 Dossier relatif à l'installation d'une cabine téléphonique et de câbles souterrains par la Régie des télégraphes et des téléphones (RTT). 1956-1976.

1 chemise

5. TÉLÉDISTRIBUTION

311 Dossier relatif à l'affiliation de la commune à l'Intercommunale

namuroise de télédistribution (INATEL). 1973-1975.

1 chemise

6. TRANSPORTS EN COMMUN

396 Souscriptions à la Société nationale des chemins de fer vicinaux (SNCV). 1899, 1935-1936.

1 chemise

312 Dossier relatif à la construction d'abribus. 1965-1966.

1 chemise

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

313 Dossier relatif aux demandes d'autorisation de bâtir. 1946-1966.

1 chemise

314 Dossier relatif au projet de plan de secteur de Namur. 1976.

1 chemise

XII. ENSEIGNEMENT

A. CADRE GÉNÉRAL

315 - 317 RAPPORTS ANNUELS SUR LA SITUATION DES ÉCOLES.
1904-1947.

- 315** École pour adultes. 1904-1905. 1 chemise
- 316** École primaire pour garçons. 1904-1905, 1907-1913, 1915-1921,
1928-1947. 1 chemise
- 317** École primaire pour garçons et pour adultes. 1922-1927. 1 chemise
- 318** Dossier relatif aux inspections scolaires. 1928-1934. 1 chemise

B. ORGANISATION

- 319** Dossier relatif à l'assurance contre les accidents scolaires. 1965-
1974. 1 chemise

C. FINANCES

- 320** Dossier relatif aux subsides. 1963-1974. 1 chemise

D. OBLIGATION SCOLAIRE

- 321** Relevés des élèves inscrits à l'école primaire pour garçons. 1925-
1926, 1929-1930. 2 pièces

322 - 327 REGISTRES MATRICULES DE FRÉQUENTATION DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE POUR GARÇONS. 1926-1935, 1942-1968.

- 322** 1926-1929. 1 volume
- 323** 1929-1932. 1 volume
- 324** 1932-1935. 1 volume

325	1942-1950.	1 chemise
326	1950-1960.	1 chemise
327	1960-1968.	1 chemise
328	Registre matricule d'inscription. 1932-1947.	1 volume
329	Listes des enfants soumis à l'obligation scolaire. 1955-1956.	2 pièces
330	Registres matricules de fréquentation de l'école gardienne. 1967-1978.	1 chemise
331	Registres matricules de fréquentation de l'école primaire mixte. 1968-1971, 1973-1974.	1 chemise

XIII. CULTURE, SPORTS ET DIVERTISSEMENTS

- 332 Lettres de Georges Francken, forain, relatives à l'organisation de la kermesse. 1966-1967. 2 pièces
- 333 Dossier relatif à l'installation d'un terrain de basket-ball dans la cour de l'école des filles et à son occupation par le club " Les Marcassins ". 1967. 1 chemise
- 334 Dossier relatif aux célébrations des noces d'or. 1973-1975. 1 chemise

- 335** XIV. ÉCONOMIE
Dossier relatif aux constats de dégâts survenus aux cultures. 1950-1976.
1 chemise
- 336** Dossier relatif aux recensements agricoles et horticoles. 1957-1976.
1 chemise
- 337** Dossier relatif aux attestations d'activité. 1961-1970.
1 chemise

XV. AFFAIRES SOCIALES

A. PRISE EN CHARGE DES CHÔMEURS

338 Dossier relatif aux allocations de chômage. 1948-1955. 1 liasse

B. AIDE FAMILIALE, PRIMES DE NAISSANCE

339 Dossier relatif à l'octroi de primes de naissance. 1946, 1950, 1960, 1963, 1974. 1 chemise

340 Dossier relatif à l'octroi d'allocations compensatoires. 1947. 1 chemise

341 Dossier relatif à l'octroi d'allocations familiales. 1961-1975. 1 chemise

C. AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

342 Dossier relatif à la gestion des comptes de retraite. 1937-1941. 1 chemise

343 Dossier relatif aux demandes de pension de retraite d'indépendant et de salarié. 1961-1972. 1 chemise

D. AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

344 Dossier relatif à l'admission au sanatorium du Beau Vallon de T. G. et de C. P. 1946, 1949-1950. 1 chemise

XVI. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET LA
COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

345 Registre aux délibérations. 19 mai 1845 - 2 décembre 1884.
1 volume

346 Budgets annuels. 1887, 1890, 1894-1898.
1 chemise

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

1. PERSONNEL

347 Dossier relatif à la nomination des membres. 1959-1975.
1 chemise

2. FINANCES

348 *348 - 351 BUDGETS ANNUELS. 1940-1977.*
1940-1949.
1 chemise

349 1950-1959.
1 chemise

350 1960-1969.
1 chemise

351 1970-1977.
1 chemise

352 *352 - 356 COMPTES ANNUELS. 1932, 1934-1936, 1939-1975.*
1932, 1934-1936, 1939.
1 chemise

353 1940-1949.
1 chemise

354 1950-1959.
1 chemise

355 1960-1969.
1 liasse

356	1970-1975.	1 chemise
357	357 - 358 LIVRES-JOURNAUX DE CAISSE. 1942, 1955-1958. 1942.	1 cahier
358	1955-1958.	1 cahier
359	3. EXÉCUTION DES TÂCHES Dossier relatif aux interventions du Fonds spécial d'assistance. 1948-1966.	1 chemise
360	Dossier relatif aux allocations en faveur des estropiés et mutilés. 1950-1970.	1 chemise
361	Dossier relatif aux déclarations d'hospitalisation. 1959-1975.	1 chemise
362	Dossier relatif aux séquestrations à domicile. 1966-1975.	1 chemise

XVII.RELATIONS AVEC LA PAROISSE SAINT-MARTIN

A. PERSONNEL

363 Dossier relatif aux renouvellements des membres du Conseil de Fabrique. 1954-1966. 1 chemise

B. PATRIMOINE

364 Dossier relatif à la location de biens appartenant à la Fabrique d'église. 1965-1973. 1 chemise

365 Extrait du registre aux délibérations du Conseil de Fabrique relatif à la fixation du loyer des terrains. 8 mai 1968. 1 pièce

366 État des réparations à effectuer sur l'église et le presbytère. 1971. 1 pièce

C. FINANCES

367 367 - 375 BUDGETS ANNUELS. 1890-1910, 1925-1977. 1890, 1892-1893, 1897-1899. 1 chemise

368 1900-1908. 1 chemise

369 1910. 1 cahier

370 1925-1926. 2 cahiers

371 1930-1935, 1938-1939. 1 chemise

372 1941-1949. 1 chemise

373 1950-1959. 1 chemise

374 1960-1969. 1 chemise

375	1970-1977.	1 chemise
376	376 - 381 COMPTES ANNUELS. 1927, 1929-1932, 1939-1976. 1927, 1929.	2 cahiers
377	1930-1932, 1939.	1 chemise
378	1940-1949.	1 chemise
379	1950-1959.	1 chemise
380	1960-1969.	1 chemise
381	1970-1976.	1 chemise